

cette vision qui a pourtant été suivie d'une expansion considérable. Le gouvernement actuel sait depuis longtemps qu'il faudra transporter ces énormes quantités de pétrole brut depuis la baie Prudhoe jusqu'à Anchorage et de là, par un autre moyen, jusqu'à Seattle et ailleurs aux États-Unis. Plusieurs députés ont signalé que la région en cause est l'une des plus dangereuses qui soient pour la navigation. Elle est très dangereuse dans le voisinage de Cherry Point où la fuite de pétrole s'est produite.

Je suis originaire d'une province dont l'économie se fonde sur l'énergie depuis les années 40. L'industrie agricole y est aussi importante, la plus importante de toutes peut-être, mais le gaz naturel et le pétrole ont entraîné l'aménagement de centres urbains. De nombreux jeunes, garçons et filles, quittent la ferme pour trouver un emploi dans ces grandes villes édifiées grâce aux richesses qu'a produites cette énergie. C'est peut-être pour cela que la question me préoccupe au plus haut point. Je me suis immédiatement rendu compte lorsque le gouvernement actuel a été élu qu'il était opportun de savoir s'il avait dressé des plans pour transporter cette énergie. Il est futile de critiquer ou de se préoccuper de l'écologie de la mer à cause de fuites éventuelles, à moins d'être pourvu de renseignements scientifiques. Nous avons consacré beaucoup d'argent à des projets ridicules, alors que nous aurions dû tirer parti de nos ressources humaines et faire appel à nos diplômés d'université pour trouver des solutions. S'il avait agi ainsi, le gouvernement ne serait pas empêtré actuellement ni incapable d'offrir de solutions.

J'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) s'il avait proposé aux dirigeants américains qu'au lieu de recourir au transport par pétroliers le long du littoral de la Colombie-Britannique, ils envisageraient l'aménagement d'un réseau de pipe-lines à l'intérieur. J'ai demandé s'il avait conclu, sur la foi de faits scientifiques, qu'il serait préférable de transporter par pipe-line le pétrole brut et le gaz naturel du Nord au lieu de l'expédier par pétrolier. Je lui ai demandé si, d'après les renseignements scientifiques à sa disposition, un pipe-line serait plus sûr que des pétroliers. N'oublions pas qu'une de ces méthodes sera utilisée. Les États-Unis transporteront cette énergie en provenance du Nord vers leurs centres industriels. Quoi qu'en dise le député de York-Sud (M. Lewis), les États-Unis ont besoin de cette énergie. Le Canada est une nation industrielle en plein essor et il en aura besoin très bientôt.

Le 27 avril 1971, comme en fait foi la page 5258 du hansard, j'ai posé au premier ministre la question suivante:

Monsieur l'Orateur, les questions posées au premier ministre montrent à quel point le problème est complexe et compartimenté. Je ne veux pas dire compartimenté au regard du gouvernement, mais plutôt du fait de la complexité découlant de la pollution et des autres facteurs économiques mentionnés par le député de Calgary-Centre, à savoir les facteurs de défense. Le gouvernement va-t-il maintenant envisager la réalisation d'une étude de faisabilité effectuée au Canada par des experts en ce domaine ainsi que par des députés et des sénateurs, afin que nous puissions nous réunir pour discuter de ce sujet et trouver les réponses voulues qu'on soumettrait pour l'essentiel aux États-Unis?

Voilà qui incrimine déjà le gouvernement, car il n'a rien proposé et n'a même pas déclaré s'il préférerait que le pipe-line suive de delta du Mackenzie. Il n'a pas dit s'il préférerait des pétroliers le long de la côte du Canada. Je soutiens que le gouvernement n'a rien dit par crainte des électeurs. Mais il ne peut plus s'attarder à faire de la politique avec ce problème; il doit l'aborder.

[M. Woolliams.]

Une voix: Êtes-vous au courant de quelque chose?

M. Woolliams: On me demande si j'ai appris quelque chose. J'espère que lorsque j'aurai fini de parler, le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice comprendra ce problème. En réponse à ma question, le premier ministre a déclaré:

Monsieur l'Orateur, nous espérons qu'en ce qui concerne toutes les questions touchant l'avenir du Canada, nous œuvrerons en commun en tant que nation, mais de la façon dont le régime parlementaire a été institué, l'exécutif est tenu de prendre ses responsabilités, et c'est ce que nous avons l'intention de faire.

En d'autres termes, le premier ministre avait promis une décision de la part du gouvernement, mais aucune n'a encore été prise. Aucune étude de faisabilité n'a été effectuée. Jusqu'à la semaine dernière, une de mes questions au *Feuilleton* demandait le nom du chef de la commission d'étude. Une telle initiative avait-elle été laissée à l'entreprise privée ou cette commission se composait-elle de gens de l'entreprise privée, du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Je voulais savoir qui dirigeait la commission d'étude.

Je reproche tout d'abord au gouvernement de n'avoir jamais établi la commission d'étude ni entrepris d'étude de faisabilité, ce qui aurait permis au gouvernement de rendre une décision. C'est ce qui explique les hésitations du gouvernement et la raison pour laquelle le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne peut pas donner de réponses. Je ne m'attends pas à des réponses à ce sujet de la part du nouveau ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) car il vient d'être nommé à ce poste et, à ce titre, il n'a pas encore prononcé de discours à ce sujet à la Chambre. Ses déclarations ont été faites à l'extérieur. Je serais fort surpris s'il nous disait aujourd'hui comment s'effectuera le transport du pétrole, par pipe-line, par pétrolier, par chemin de fer ou par avion.

• (1420)

Voyons quelques autres questions qui furent posées à ce sujet. Je me reporte à une question que j'ai posée le 11 mars de la même année, comme en fait foi le hansard à la page 4163. J'ai alors dit:

Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je l'aurais normalement posée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, mais il est absent.

Une des grandes difficultés qui se posent à la période des questions, c'est que les ministres ne sont ici qu'à moitié. J'ai poursuivi ma question:

Ce dernier ayant déclaré que le gouvernement endosserait un projet américain de construire un pipe-line traversant les Prairies dans la vallée du Mackenzie, le gouvernement canadien a-t-il fixé des conditions prévoyant qu'on utilisera des ouvriers, du matériel et des matériaux canadiens si le projet était exécuté par les États-Unis?

Or, savez-vous ce qu'a répondu l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Il a dit:

Monsieur l'Orateur, je crois que la déclaration de principes publiée en août dernier et présentant la position du gouvernement relativement à ce projet, était très claire à ce sujet. Le premier de ces principes voulait qu'on accorde une nette préférence à la production canadienne dans l'étude de toutes les demandes de concessions pour la construction d'un pipe-line.